

Pénal des affaires : François De Castro et Julia Stasse créent leur cabinet...

Le droit pénal des affaires continuent à essaimer des boutiques. Dernière en date : De Castro & Stasse, fondée par François De Castro et Julia Stasse, précédemment associés du cabinet Temime & Associés. L'activité de ce nouveau cabinet, situé au 125 boulevard Saint-Germain, dans le 6^e arrondissement de Paris, est consacrée au droit pénal, en particulier au droit pénal économique et financier. Il intervient également en



matière de contentieux civil et commercial. Après avoir été auditeur comptable au sein du groupe Transparence puis juriste chez Vinci, **François De Castro** a débuté sa carrière d'avocat en 2002 au sein du cabinet Kiejman & Marembert, avant de rejoindre Hervé

Temime puis de participer à la création de Temime & Associés en 2008. Il s'est notamment illustré dans la défense de Servier dans l'affaire du Mediator. Inscrite au barreau de Paris depuis 2005, **Julia Stasse** a effectué, pour sa part, l'ensemble de sa carrière chez Temime & Associés, dont elle est devenue associée en 2011. Elle notamment défendu le Docteur Delajoux et l'association des victimes du Mont Sainte-Odile. ■

... et Temime coopte Martin Reynaud



Bye, bye Temime & Associés et bienvenue à Temime.

Après le départ de François De Castro et Julia Stasse (voir ci-dessus), la boutique de pénalistes change de nom pour se recentrer autour de sa mar-

que forte. Un changement qui s'accompagne d'un nouveau logo (un T sur fond jaune) et de la cooptation d'un nouvel associé, Martin Reynaud (à droite sur la photo), aux côtés d'Hervé Temime, Corinne Dreyfus-Schmidt et Julia Minkowski.

Âgé de 31 ans, **Martin Reynaud** est entré au cabinet en 2010, où il a effectué l'ensemble de sa carrière. Il a été secrétaire de la Conférence des avocats du barreau de Paris en 2011. Il intervient principalement en droit pénal général, droit pénal des affaires et droit de la presse. Il a notamment défendu le trader Boris Picano-Nacci (LJA 1100). « *Hervé Temime veut créer une structure pérenne autour de lui et je suis heureux de faire partie du projet* », commente-t-il.

Édouard Steru a fondé sa structure



C'est au 271 rue Saint-Jacques, au coeur du 5^e arrondissement de Paris, qu'Édouard Steru

a installé en début d'année Stéru Avocats, boutique de droit pénal et de contentieux commercial. Formé à ces matières par Éric Dezeuze chez Bredin Prat, où il a exercé de 2010 à fin 2014, Édouard Steru avait depuis longtemps l'ambition de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. C'est désormais chose faite avec cette structure qui fait le pari d'offrir aux entreprises et à leurs dirigeants confrontés au droit pénal, une alternative aux cabinets full-services internationaux et aux pénalistes généralistes. Preuve que le positionnement est le bon : le cabinet cherche aujourd'hui à se développer et recruter un collaborateur. ■

En partenariat avec



• **Amrei Chaussat-Augustin** est nommée directeur juridique d'Egis, à ce poste depuis juillet 2015, en remplacement de Fabienne Lerat. Elle est sous la responsabilité directe de

Rémi Cunin, directeur général délégué Infrastructures et France. À ce titre, elle devient membre du comité de direction opérationnel.

Âgée de 45 ans, Amrei Chaussat-Augustin a d'abord exercé en qualité d'avocate chez BMH Avocats de 1998 à 2005. Elle a rejoint ensuite Valéo en qualité de directeur juridique, en charge des opérations avec les constructeurs allemands.

En 2010, elle est devenue directeur juridique d'Arjowiggins Security, avant d'intégrer Atos, où elle était jusqu'alors directeur juridique conformité et affaires générales.



• Changement en vue à la tête de la direction juridique du Groupe La Poste. À compter de septembre 2015, **Alexandre Lallet** succèdera à Christian Courtois qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Âgé de 34 ans, ancien élève de l'ÉNA (promotion Simone Veil - 2006), Alexandre Lallet a d'abord été auditeur au Conseil d'État, avant de devenir rapporteur à la 1^{re} sous-section de la section du contentieux, puis coresponsable du centre de recherches et de diffusion juridiques. En 2011, il est nommé conseiller technique chargé des libertés publiques puis conseiller pour la justice, les libertés publiques et les questions institutionnelles au cabinet du Premier ministre, François Fillon. Depuis 2012, il était rapporteur public près l'assemblée du contentieux et les autres formations de jugement du Conseil d'État.

Vous avez changé de fonction ?
Faites-vous connaître sur LJA et Nomination par mail : carnettja@nomination.fr